

vaux, mûlets, anes, etc., doit consommer bien des milliers de tonnes de foin.

Deux autres articles de notre production agricole, dont nous avions l'habitude d'exporter de grandes quantités aux Etats-Unis, pourraient aussi trouver un marché avantageux aux Antilles; c'est l'avoine et les patates. Pour ceux-là comme pour le foin, il existe déjà au commerce restreint qu'il devrait être facile d'augmenter. Nos exportations aux Antilles Anglaises, de ces deux articles, ont été :

	Avoine minots	Patates minots
En 1874	19,999	
" 1875	32,515	
" 1876	41,457	50,321
" 1877	43,337	42,231
" 1878	42,072	64,276
" 1879	42,402	76,294
" 1880	77,393	93,541
" 1881	94,561	123,579
" 1882	116,489	55,880
" 1883	109,230	61,165
" 1884	161,700	75,810
" 1885	122,547	70,409
" 1886	141,511	79,212
" 1887	150,517	41,877
" 1888	117,864	48,239
" 1889	165,480	92,370

Les Etats-Unis ont exporté aux Antilles Anglaises, en 1889, pour \$54,526 d'avoine et pour \$11,540 de patates.

Nous n'avons étudié la question du commerce avec les Antilles qu'au seul point de vue de nos produits agricoles; ce n'est pas que ces îles ne puissent offrir un marché à d'autres articles que nous pourrions exporter; au contraire, nos bois, notre beurre, notre fromage, nos œufs, nos pommes et notre poisson vert ou sec, y sont déjà connus et le moindre effort pourrait les établir sur ces marchés en concurrence victorieuse avec ceux des Etats-Unis. Sans compter que certains de nos produits manufacturés, les chaussures, les machines à coudre etc y seraient aussi appréciés.

Ce qu'il importe, d'abord, c'est de faire compléter par quelqu'un connaissant à fond notre marché et nos produits, les renseignements que nous possédons sur le marché des Antilles; ce devrait être par conséquent la tâche imposée à la personne que le gouvernement de Québec enverra à la prochaine exposition de la Jamaïque; si cette personne est compétente et si elle remplit ses devoirs consciencieusement et intelligemment, nous devrions être, au printemps, en mesure d'expédier à la Jamaïque, à la Trinidad etc, les produits de la qualité et sous la forme et l'emballage demandée par ces marchés.

LES ŒUFS.

Nous avons déjà à plusieurs reprises publié des données statistiques sur la production des œufs dans divers pays. Aujourd'hui que les Etats-Unis viennent de nous fermer leur marché en mettant un droit de 5c par douzaine sur nos œufs, et où nous sommes forcés de chercher un débouché ailleurs, la statistique de la production et de la consommation de ce produit de la basse-cour devient d'actualité.

D'après les relevés des douanes des Etats-Unis, nous avons exporté.

l'année dernière, 15,000,000 de douzaines d'œufs aux Etats-Unis, ce qui, à un prix moyen de 15c la douzaine, représenterait une somme de \$2,250,000. D'un autre côté, nous avons importé des Etats-Unis 400,000 douzaines. Cette importation a lieu au printemps au mois de mars, avant que les poules canadiennes aient eu le temps de commencer la ponte régulière.

La France produit chaque année près de 4 milliards de douzaines d'œufs, dont une partie est convertie en poulets et poulettes, le reste est consommé dans le pays ou exporté. Les œufs de Bretagne, de Normandie, de Picardie et de Flandre sont presque tous exportés en Angleterre.

Les poules ne sont pas nombreuses en Angleterre; la production du Royaume Uni est de 75,000,000 de douzaines seulement, tandis que l'importation atteint le chiffre de 110,000,000 de douzaines.

Comme on le voit, il y a un marché en Angleterre pour tous les œufs que nous pourrions exporter; seulement nous nous trouvons là en concurrence avec la France, la Belgique (qui exporte des œufs jusqu'aux Etats-Unis) la Hollande et le Danemark. Ce sont les mêmes compétiteurs que pour notre beurre, et nos œufs, comme notre beurre, n'arriveront pas sur le marché aussi frais que ceux de nos compétiteurs. Il sera nécessaire, par conséquent, d'accepter un prix inférieur.

Le transport ne nous paraît pas souffrir de difficulté, pourvu que les œufs soient proprement emballés dans leurs boîtes, avec une couche de paille entre chaque lit d'œufs, au fond et sur le dessus. Le fret sera peut-être un peu cher, les boîtes étant encombrantes plus que pesantes, il n'en entrera pas beaucoup dans l'espace de 27 pieds cubes que l'on appelle une tonne en parlant de fret. L'air salin de la mer ne saurait leur nuire, mais les secousses continuelles que les œufs recevront à bord empêcheront qu'ils puissent se conserver longtemps de l'autre côté.

Voilà ce que nous croyons être les données du problème à résoudre par les expériences qui sont déjà commencées. Peut-être nous exagérions nous les difficultés. Nous en serions enchanté.

Un mot maintenant de notre importation des Etats-Unis, qui entre en franchise. Les œufs que nous importons arrivent sur notre marché avant que nos poules soient en pleine ponte; ils arrivent en quantités énormes et font immédiatement tomber les prix de 18 à 20c. à 12 ou 13c. la douz. De sorte que lorsque que nos œufs commencent à être mis en quantité sur le marché, ils trouvent ce marché déjà encombré et les prix les plus bas de l'année.

Il ne serait donc que tout juste que notre production fût protégée contre cette concurrence des Etats-Unis et qu'un droit de 5c. par douzaine fût imposé sur les œufs importés des Etats-Unis. Ce droit n'empêcherait peut-être pas l'importation à l'époque où elle se produit, mais, au moins, elle maintiendrait le marché dans une bonne situation pour les premiers envois de nos poules canadiennes.

EPICERIE

M. A. D. Fraser a reçu la lettre suivante:

Montréal 10 oct. 1890

A. D. FRASER Ecr.

Cher Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception d'un chèque de \$50. don de l'Association des Epiciers de Montréal et de vous transmettre les plus sincères remerciements des Gouverneurs de l'Hôpital Notre-Dame.

Votre, respectueusement

M. THOS BRENNAN

Secr. H. N. D.

Notre confrère, le Grocer de Toronto, est informé qu'une forte somme a été placée à la disposition de l'Association des Epiciers Détailliers de Toronto, pour être employée à briser l'Association des Epiciers de gros. A cette occasion, nous mentionnerons le fait que, lors de la visite à Montréal des Epiciers de la Nouvelle Angleterre, M. C. P. Hébert, vice-président de l'Association du gros a déclaré que les deux associations avaient toujours marché de concert et en bonne harmonie à Montréal.

Une communication reçue d'une maison importante de San Francisco, donne comme l'opinion de la maison que le saumon en boîte devra hausser avant la prochaine campagne de pêche. La consommation du saumon en boîte aux Etats-Unis a été augmentée, par le bon marché de cet article, de près de 500,000 caisses, l'année dernière et, si la même cause a produit le même effet en Angleterre, on peut prévoir que le paquetage de la dernière saison ne sera pas suffisant pour la demande, d'autant plus que le paquetage est inférieur de quelques centaines de mille caisses à celui de la saison précédente.

La même maison met son correspondant en garde contre certaines marques de saumon qui sont offertes au de-sous des cours réguliers; elles consistent en saumon "Cohoe" dont la migration a lieu après celle du saumon "Sockeye," ce dernier est le vrai saumon, l'autre est une variété dont la chair est molle, blanche et considérablement inférieure comme saveur. Les épiciers devant donc prendre garde de n'acheter que du saumon "Sockeye" s'ils ne veulent pas mécontenter leur clientèle.

TRENTE-UNIEME RAPPORT ANNUEL

des directeurs de
LA CIE. D'ASSURANCE
MUTUELLE

contre le Feu de la Cité de Montréal
Présente à l'Assemblée des sociétaires le 13 octobre 1890
les douze mois finissant le 30 septembre 1890.

Monsieurs,

Les opérations de la Compagnie pour l'exercice finissant le premier Septembre dernier ont été aussi favorables que les années précédentes.

Le chiffre du capital, des assurances et du revenu a augmenté d'une manière satisfaisante et les pertes ont été peu considérables.

La Compagnie a commencé le dernier exercice avec \$560,633,24

de capital et \$5,179,637,00 d'assurances, et elle l'a terminé avec \$593,553,63 de capital, et \$5,475,879,00 d'assurance. L'augmentation a donc été de \$32,920,39 pour le capital et de \$296,242,00 pour les assurances. Le capital se trouve maintenant dans la proportion de 10.84 p.c. des risques.

La recette de 1888 à 1889 a été de \$7,085,91, les feux de \$4,273,26 et la répartition de 24 p.c. sur les billets de dépôt. Cette année la recette a été de \$8,014,69, les feux de \$5,193,51 et la répartition de 24 p.c. Cette augmentation de la répartition a été nécessitée par la rénovation du bureau et l'augmentation de la Réserve.

Le progrès de la Compagnie demandait un local proportionné à l'état de ses affaires, en rapport à ses moyens et semblable pour le fini à ceux des institutions du même genre faisant affaires en notre Cité. Nous avons eu conséquence agrandi, meublé, réparé et embelli le bureau dans les limites d'une juste économie.

Quant au Fonds de Réserve, comme nous sommes nos propres assureurs, nous croyons devoir, pour parer à toute éventualité, l'augmenter annuellement, pourvu que la répartition pour ce faire demeure en dessous du taux des assurances à primes fixes.

Le bureau réparé et les affaires augmentant, nous devons espérer d'avoir à l'avenir une diminution dans les Répartitions, si les pertes résultant des feux continuent d'être peu considérables.

Les livres de la Compagnie n'ont été audités que par deux des auditeurs que vous avez nommés l'an dernier, le troisième est en Europe.

Le Secrétaire va maintenant vous donner lecture de l'état des livres et des affaires de la Compagnie pour l'exercice finissant le premier Septembre dernier.

En terminant leur présent rapport, les Directeurs vous remercient de la confiance que vous leur avez accordée et espèrent que vous serez satisfaits de leur administration.

J. COMTE.

Président.

Montréal 13 octobre 1890.

DIRECTEURS POUR 1890, 1891.

Joseph Comte, Ecr, président.
F. X. St-Charles, Ecr, Vice-Prés.
L. O. Héty, Ecr.
Anselme Labrecque, Ecr.
F. X. Montmarquet, Ecr.
D. C. Brousseau, Ecr.
Owen Hart, Ecr.
G. Renaud, Ecr.
J. A. Vaillancourt, Ecr.

ETAT DU SECRÉTAIRE-TRESORIER

Feuille de Balance du Grand Livre le
1er sept. 1890

Capital	\$76,215 57
Immeuble	11,500 00
Mobilier	500 00
Répartition de 1890	11,330 56
Divers	41 00
	\$99,697 13
CRÉDIT	
Divers	\$ 308 00
Taxes et cotisations	557 50
Profits et pertes	100 00
Fonds de prévoyance	98,731 63
	\$99,697 13